



Vincent Compagnon (à g.), en compagnie de Patrice Curtil et Emile Galland, membres du comité d'organisation de la Fête du Paysage et des Jardins 2024, qui s'est déroulée l'année dernière à Genève dans le Parc La Grange. photo: Alain-Xavier Wurst

Engagement au profit de toute la branche

Ces dernières années, JardinSuisse Genève est parvenue à s'imposer comme une interlocutrice incontournable des autorités publiques genevoises. Son expertise est reconnue par l'ensemble des partis politiques, toutes tendances confondues. Mais comme dans beaucoup d'autres secteurs, la majorité des entreprises paysagistes du canton ne sont affiliées à aucune organisation patronale. Une situation à laquelle Vincent Compagnon, président de JardinSuisse Genève, souhaite remédier. Texte: Alain-Xavier Wurst

Premier dossier dans l'ordre des priorités de JardinSuisse Genève, les renégociations de la convention collective de travail (CCT) prévues en 2026. Afin de les préparer, la fédération régionale a mis en place depuis l'année dernière un groupe de réflexion dédié à ce sujet. L'objectif est de renouveler la CCT étendue pour les métiers du paysage – rappelons qu'une CCT étendue (également appelée «à force obligatoire») s'applique à toutes les entreprises du secteur, qu'elles soient affiliées ou non à une association patronale. «L'un des objectifs de cette CCT est de pouvoir lutter contre le travail au noir, tout en garantissant aux travailleurs détachés les mêmes traitements qu'aux employés suisses», précise Vincent Compagnon, président de JardinSuisse Genève.

De fait, de nombreuses entreprises européennes interviennent sur le sol suisse, pouvant ainsi introduire une concurrence déloyale. «Nous mettrons toute notre énergie pour défendre les entreprises et des conditions-cadres justes», a-t-il encore prévenu.

Etre membre, de nombreux avantages

On compte à Genève plus de 300 structures actives dans le paysagisme et l'entretien des jardins, «mais il est très difficile de fédérer ceux qui travaillent dans le métier», souligne Vincent Compagnon. JardinSuisse Genève comprend une soixantaine de membres, tandis que l'Union Genevoise du Paysage (UGP), l'autre syndicat patronal paysagiste, en compte une trentaine. En clair, deux tiers des entreprises de paysagisme à Genève ne sont pas affiliées à un syndicat patronal. «Les avantages d'une adhésion

sont pourtant multiples», rappelle Vincent Compagnon. «Nous apportons un soutien juridique et facilitons certaines tâches administratives. Notre secrétariat peut par exemple fournir rapidement l'attestation groupée prouvant que l'on est à jour dans les cotisations sociales et patronales, afin de répondre à un appel d'offres public. Nous informons aussi régulièrement sur les décisions législatives et réglementaires les plus récentes», souligne encore le président de l'association. Celle-ci assure également le financement gratuit de cours de sécurité pour ses membres, et propose un contrat de perte de salaire en cas de maladie, par le biais d'une mutuelle. Enfin elle offre à tous les apprentis genevois un sac individuel avec de nombreux équipements de sécurité, «et ceci que l'employeur soit membre ou non!», sourit Vincent Compagnon.

Tour de Romandie

Dans chaque numéro de g'plus Romandie, nous présentons l'actualité d'une section régionale et abordons les principaux thèmes de son agenda 2025. La quatrième étape de notre «Tour de Romandie» s'arrête cette fois-ci chez JardinSuisse Genève, présidée par Vincent Compagnon. Le dernier rendez-vous de 2025 sera pris avec JardinSuisse Vaud, dans notre prochain numéro.

Terrains pour les entreprises

Depuis plusieurs années, JardinSuisse Genève, accompagné de l'UGP sous la bannière

«Genève en Vert», cherche une solution afin d'obtenir un ou des terrains sur lesquels les entreprises paysagères pourraient mutualiser leurs dépôts. En effet, la plupart d'entre elles sont installées pour des raisons historiques en zone agricole.

Ces démarches ont fini par payer puisque la FTI (Fondation pour les terrains industriels), autorité compétente pour la gestion des terrains industriels et artisanaux du canton, a promis au début de l'année un terrain sur la rive droite. «Ce projet avance bien. Le bâtiment n'est pas encore sorti de terre, mais il devrait pouvoir recevoir beaucoup d'entreprises», dit Vincent Compagnon. «Genève en Vert» souhaite par ailleurs trouver d'autres terrains, surtout sur la rive gauche où la majorité des paysagistes travaillent – tâche compliquée en l'absence de zone industrielle de ce côté du lac.

«On a longtemps repoussé l'échéance, mais le problème des entreprises paysagères en zone agricole doit être pris à bras le corps. Le dossier avance désormais dans la bonne direction, grâce aux contacts que nous avons établis avec les milieux politiques», se félicite Vincent Compagnon, mettant en avant le rôle joué par Flore Teyssère, ancienne secrétaire patronale de JardinSuisse Genève. «Le dialogue avec toutes les obédiences politiques est essentiel pour faire avancer la cause des jardiniers», insiste-t-il, rappelant la présence de la conseillère d'État Delphine Bachmann aux deux dernières assemblées générales de l'association, «ce qui n'était jamais arrivé auparavant».

Déjà consultée pour le Plan directeur cantonal 2030, «Genève en Vert» participe également au Plan communal «Genève 2040». «Genève en Vert est l'une des rares associations à être déjà bien structurée, ce qui lui

permet d'être consultée sur cet important projet», souligne Vincent Compagnon.

La terre végétale, ressource en danger

Ces questions territoriales soulèvent indirectement une autre préoccupation: la disponibilité en terre végétale sur le canton. «C'est une ressource fossile dont nous ne sommes pas assez respectueux. Beaucoup de terres végétales finissent on ne sait où, mises en décharge ou vendues, etc... Nous devons être beaucoup plus vigilants», affirme Vincent Compagnon. «Certains chantiers nécessitent des milliers de mètres cubes de terre végétale, qui souvent viennent de loin et parfois de France. Les exosols sont une piste prometteuse, mais cela demande encore du temps», avance Vincent Compagnon.

Conditions d'accès aux marchés publics

Comme dans le reste de la Suisse, la production (y compris les pépinières) représente un secteur fragile à Genève. La majorité des producteurs cantonaux est estampillée Genève Région Terre Avenir (GRTA).

Ce label, détenu par l'État, garantit des circuits courts, est attentif aux conditions sociales et permet de soutenir la production avec une certaine plus-value. Récemment, JardinSuisse Genève a soutenu le projet cantonal de plantation de 150 000 arbres, ceci afin d'augmenter le taux de canopée de 25 à 30% d'ici 2070. La majorité (72%) des arbres seront plantés sur domaine privé, 21% sur le domaine communal et 7% sur le domaine cantonal. Ce grand projet bénéficiera d'un système de subventions. «Il faudrait que le GRTA soit désormais un critère à prendre en compte pour l'attribution des marchés publics», dit Vincent Compagnon.

«Si l'État ou les communes choisissent des arbres de Hollande ou d'Allemagne, les subventions attribuées devraient être bien moindres», insiste-t-il. «Autre réflexion en cours, toujours dans le cadre des marchés publics: tenir compte de la distance parcourue par les plantes importées et le coût lié aux émissions de CO₂. On s'apercevrait que la plante «made in Geneva» est alors concurrentielle.»

Contrats avec les entreprises générales

Les entreprises générales gérant les chantiers pour le compte d'un client final posent un certain nombre de problèmes à la branche. Entre autres, celles-ci «demandent des garanties de plus en plus compliquées à comprendre. J'invite nos membres à être vigilants lorsqu'ils signent des contrats avec elles. Et avant toute signature, un avis juridique est indispensable», insiste le président de JardinSuisse Genève.

Attention au scarabée japonais

Dernier sujet, potentiellement dévastateur pour les cultures, la découverte en août 2025 du premier foyer de scarabée japonais dans l'Est du canton. Cette découverte a impliqué, pour un secteur à cheval entre les communes de Collonge-Bellerive, Corsier et Meinier, un renforcement des actions visant à freiner l'implantation de ce ravageur exotique. JardinSuisse siège dans une «task force» sur ce dossier, avec les services de l'État.

«Face aux défis grandissants de notre branche, j'invite toutes les entreprises paysagistes, petites ou grandes, à nous rejoindre. L'union fait la force, essentielle pour défendre nos intérêts», a conclu Vincent Compagnon.

Publicité



GÉNIE FORESTIER BOIS-ENERGIE · TRANSPORT ABATTAGES SPÉCIAUX TRAVAUX FORESTIERS

Notre éventail de services va du simple abattage jusqu'au débardage d'un site forestier et sa stabilisation biologique suite à une catastrophe naturelle. De par notre activité, nous nous engageons activement à l'entretien durable des écosystèmes forestiers et de l'environnement, c'est pourquoi nous sommes certifiés ISO 9001, ISO 14001, PEFC, FSC C0C et COBS.

www.danielruch.ch - 021 903 37 27 - 1084 Carrouge(VD)